



Service Comptabilité

1 Place du Général De Gaulle
02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

☎ : 03.23.07.55.57

📠 : 03.23.07.55.56

Affaire suivie par :

M. Jean-Marc MONGUIN

comptabilite@bohainenvermandois.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (BUDGET GENERAL ET LOTISSEMENT)

I) Éléments de contexte

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 8 Mars 2021.

II) Priorité du budget général

Les priorités ont été fixées lors du débat d'orientation budgétaire et sont reprises dans leurs grandes lignes ci-dessous :

Si l'année 2021 a commencé dans les mêmes contraintes sanitaires que la fin de l'année 2020, le contexte va encore impacter les projets et le budget pour 2021.

Le fait qu'il n'y ait plus de confinement à l'instar de celui de mars 2020 n'entraîne pas d'économie majeure sur les charges courantes de fonctionnement. Il en va de même pour les charges de personnel auxquelles s'ajoute l'indemnité de précarité qui est instaurée depuis le 1^{er} janvier 2021 pour les contrats à durée déterminée. Le recours aux contrats PEC est de nouveau possible et permettra de limiter cet impact.

Le transfert de la piscine aura une incidence en diminuant l'article relatif à la participation au SIVU tout autant que la diminution de la dotation de compensation.

De plus, les festivités impacteront les dépenses de fonctionnement selon l'évolution des mesures sanitaires.

La candidature de la ville de Bohain a été retenue, avec la ville de Fresnoy-le-Grand, au dispositif « Petites villes de demain ». A ce titre, le recrutement d'un chargé de mission permet à la ville de répondre à différents appels à projets pour saisir rapidement les différentes opportunités qui pourront se présenter pour la ville.

Enfin, le recrutement d'un chargé de mission Manager Centre-ville permet de lancer des actions en faveur des commerçants telles que la marketplace qui connaît déjà un succès pour sa mise en place ou le « parcours du commerçant » qui permettra de venir en aide au commerce local lors de la réouverture.

La partie investissement du budget connaîtra une activité plus importante qu'en 2020.

En effet, le lotissement dont les travaux sont en cours de finalisation devrait permettre de mettre en vente rapidement l'ensemble des parcelles qui font l'objet de plusieurs pré-réservations.

La réfection de la salle « Le Royal » vient d'être lancée et se terminera en fin d'année, il en est de même pour la rue Henri Alavoine et la démolition de la friche BIGO/MAUDENS qui sera lancée pour des raisons de sécurité.

La ville de Bohain a déjà désigné les maîtres d'œuvre pour la requalification de la rue Paulin Pecqueux et le Bois des Berceaux, pour l'aménagement sécuritaire du haut de la rue Curie et pour le réaménagement de la rue du Château.

Par ailleurs, des crédits budgétaires seront inscrits, comme chaque année aux opérations déjà existantes et des crédits budgétaires seront inscrits pour de nouvelles opérations, à savoir :

Opération 111 Réfection de la Rue Henri Alavoine et de la Ruelle Gondry

Opération 112 Achat d'une Cellule Commerciale dans le cadre de l'opération de revitalisation des commerces de Centre Bourg.

Opération 114 agrandissement du marché hebdomadaire.

III) Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement

a) Le budget Général :

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées pour le compte de la Ville, les participations aux différents organismes ainsi que les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 représentent 5 917 861 euros, soit une augmentation de 3,46 % par rapport au BP 2020.

Les dépenses de fonctionnement du budget général d'un montant de 6 329 996 € ont été ventilées de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020/2021
011- Charges à caractère général	1 474 850.00 €	1 501 400.00 €	+ 1.80%
012- Charges de personnel et frais assimilés	2 861 000.00 €	2 924 800.00 €	+ 2.23%
014- Atténuations de produits		401 921.00 €	Sans objet
016- APA			
017- RSA/Régularisations de RMI			
65- Autres charges de gestion courantes (sauf 6586)	1 219 098.00 €	952 840.00 €	- 21.84%
6586 – Frais de fonctionnement de groupes d'élus			
Total des dépenses de gestion courante	5 554 948.00 €	5 780 961.00 €	+ 4.07%
66- Charges financières	155 000.00 €	126 900.00 €	- 18.13%
67- Charges spécifiques	10 000.00 €	10 000.00 €	0.00%
68 – Dotations aux provisions pour dépréciations (semi-budgétaires)			
Total des dépenses financières	165 000.00 €	136 900.00 €	-17.03%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 719 948.00 €	5 917 861.00 €	+ 3.46%
023- Virement à la section d'investissement		39 135.00 €	Sans objet
042- Opérations d'ordre transf. entre sections	370 000.00 €	373 000.00 €	+ 0.008%
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	370 000.00 €	412 135.00 €	+11.39%
TOTAL	6 089 948.00 €	6 329 996.00 €	+ 3.94%

Autorisation d'engagement pour dépenses imprévues			
022- Dépenses imprévues	76 392.00 €	100 000.00 €	+ 30.90%

En comptabilité M57, les dépenses imprévues sont inscrites sous la forme d'une autorisation d'engagement ne donnant pas lieu à crédit de paiement et ne participent donc pas à l'équilibre budgétaire.

En dépenses de fonctionnement, les principaux postes de dépenses sont les charges à caractère général représentant 25.37% des dépenses réelles de fonctionnement et les charges de personnel représentant 49.42% des dépenses réelles de fonctionnement.

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, les atténuations de produits 2021 de 401 921 € correspondent à une contribution du coefficient correcteur ; somme qui est défalquée de la fiscalité locale.

Au niveau du chapitre 65, les différentes contributions versées aux organismes en 2021 sont :

- pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours de au SDIS de 201 931.89 €
- pour le CCAS de 170 000,00 €
- pour NOREADE de 119 280.42 €
- pour la gestion de la piscine (SIVU) période du 1^{er} Janvier au 31 Mars de 51 809 €

Sur ce même chapitre, la subvention au budget annexe lotissement est prévue pour la somme de 125 224 €, les subventions de fonctionnement aux associations et aux entreprises ont été inscrites pour la somme de 120 000 € et les indemnités de fonction des élus avec charges à hauteur de 126 800 €.

Au niveau du chapitre 66, les intérêts liés au remboursement des annuités d'emprunts ont été estimés à 125 000 € et le rattachement des ICNE à – 8 100.00 €.

Un virement de crédit pour équilibrer la section d'investissement est prévu à hauteur de 39 135.00 € et les dotations aux amortissements et provisions prévues à hauteur de 373 000 € au niveau du chapitre 042.

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations de salles, droits de places, les entrées culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2021 représentent 6 225 996 euros. Elles sont en augmentation de 4,59% par rapport au BP 2020.

Les recettes de fonctionnement du budget général d'un montant de 6 429 996 € ont été ventilées de la manière suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Evolution 2020/2021
013- Atténuation de Charges	30 000.00 €	45 000.00 €	+ 50.00%
016- APA			
017- RSA/Régularisations de RMI			
70- Pro services, domaine, ventes diverses	100 400.00 €	77 100.00 €	-23.21%
73- Impôt et taxes (sauf 731)	1 151 471.00 €	935 427.00 €	-18.76%
731- Fiscalité locale	2 163 685.00 €	2 751 237.00 €	+ 27.16%
74- Dotations et participations	2 301 159.00 €	2 228 231.00 €	- 3.17%
75-Autres produits de gestion courante	205 000.00 €	186 000.00 €	- 9.27%
Total des recettes de gestion courante	5 951 715.00 €	6 222 995.00 €	+ 4.56%
76- Produits financiers	1.00 €	1.00 €	0.00%
77- Produits spécifiques	1 200.00 €	3 000.00 €	+150%
78 – Reprise amort, dépréciations provisions (semi-budgétaires)			
Total des recettes financières	1 301.00 €	3 001.00 €	+ 130.70%
Total des recettes réelles de fonctionnement	5 952 916.00 €	6 225 996.00 €	+ 4.59%
042- Opérations d'ordre transf. entre sections	213 424.00 €	204 000.00 €	-4.42%
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section			
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	213 424.00 €	204 000.00 €	-4.42%
TOTAL	6 166 340.00 €	6 429 996.00 €	+4.28%

Les principaux postes de recette sont :

- les atténuations de charges estimées à 30 000 € correspondent aux remboursements des salaires pour congés longue maladie- longue durée et accident du travail versés par l'assurance de la Ville,
- Les produits des services : refacturation de prestations et remboursement de frais, les droits d'entrée, les redevances d'occupation du domaine public estimés à 100 400 €.
- Les impôts et taxes dont l'attribution de compensation au titre de la taxe professionnelle unique versée par la Communauté de Communes pour un montant de 835 433 pour 2021, 95 000 € au titre du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale et 4 994 € pour le FNGIR.
- La fiscalité locale comprenant les impôts directs locaux inscrit pour un montant de 2 597 237 €, les droits de mutation estimés à 50 000 €, la taxe sur la consommation finale d'électricité estimée à 100 000 € et les droits de places estimés à 4 000 €.
- Les dotations et participations dont les dotations versées par l'Etat estimées à 2 008 231 €, les aides liés aux contrats aidés estimés à 110 000 € ainsi que le fond départemental de péréquation de la TP, les recettes des cantines, la dotation sécurisée des titres, le FCTVA sur le fonctionnement et diverses autres recettes.
- les autres produits de gestion courante dont les locations et fermage estimées à 140 000 €, les remboursements d'assurance, les recettes générées par la fourrière animale, les remboursements de taxes foncières et participation chauffage et diverses recettes.
- Les produits spécifiques concernent les annulations de mandat sur exercice antérieur.
- les opérations d'ordre concernent les travaux régies estimés à 150 000 € et les reprises de subventions et provisions estimées à 54 000 €.

Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont constituées par les dépenses d'équipement votées par opérations pour un montant de 2 689 585 €, le remboursement en capital des emprunts à hauteur de 433 000 €, le solde de subvention de la concession d'aménagement de l'Ilot Vatin pour 365 274 €, les écritures des travaux effectués en régie et des reprises de subventions et de provisions pour 204 000 €, des opérations pour compte de tiers pour un montant de 5 400 €, les écritures sur les opérations patrimoniale pour un montant de 150 000.00 € et les immobilisations financières pour 19.00 €.

Les crédits ouverts en dépenses d'investissement à hauteur de 3 847 278 € sont répartis de la manière suivante :

Dépenses d'équipement votées par opérations :	Crédits ouverts y compris les Restes à Réaliser 2020
Opération 10 Marché des installations de chauffages	31 400.00 €
Opération 11 Voirie	177 082.00 €
Opération 19 Bâtiments Communaux	98 760.00 €
Opération 21 Aménagement scolaire	75 637.00 €
Opérations 30 Achat de matériel pour les services techniques	15 450.00 €
Opération 35 Achat de véhicules	270 000.00 €
Opération 67 Vidéo-Protection	66 081.00 €
Opération 71 Création d'une esplanade devant l'Hôtel de Ville	4 000.00 €
Opération 81 Remplacement des points lumineux	109 700.00 €
Opération 93 Création d'un local pour les archives	54 000.00 €
Opération 94 Réfection des tribunes du Stade	74 900.00 €
Opération 96 Création d'une maison de quartier	29 700.00 €
Opération 97 Réfection de la salle Le Royal	844 770.00 €
Opération 98 Réfection de la salle de Sports Paul Bernard	42 485.00 €
Opération 99 Réfection des trottoirs rue de Vaux	32 000.00 €
Opération 104 Réfection voirie et parking rue Berthelot et Bellevue	1 200.00 €
Opération 105 Friche commerciale Création d'un pôle associatif	50 000.00 €
Opération 106 Création d'un verger municipal	48 190.00 €
Opération 107 Requalification de la rue Paulin Pecqueux	99 700.00 €
Opération 108 Requalification de la rue du Château	59 700.00 €
Opération 109 Aménagement sécuritaire rue Curie	29 700.00 €
Opération 110 Remplacement des fenêtres à l'Hôtel de Ville	217 130.00 €
Opération 111 Réfection de la rue H. Alavoine et ruelle Gondry	165 000.00 €
Opération 112 Réfection des fossés du Château	20 000.00 €
Opération 113 Achat d'un commerce	33 000.00 €
Opération 114 Agrandissement du marché	40 000.00 €
Total dépenses d'équipement par opérations	2 689 585.00 €

Dépenses d'investissement hors opérations	Crédits ouverts y compris les Restes à Réaliser 2020
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	433 000.00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipement versées	365 274.00 €
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	19.00 €
Chapitre 45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 400.00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre transfère entre sections	204 000.00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	150 000.00 €
Total dépenses hors opérations	1 157 693.00 €

Total Dépenses d'investissement	3 847 278.00 €
--	-----------------------

Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions attendues à hauteur de 727 679 € (chapitre 13), de l'excédent 2020 reporté pour 1 379 052.95 €, du FCTVA pour un montant 79 441.42 €, de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 1 087 569.63 €, des amortissements et provisions pour un montant de 373 000 €, des produits de cession pour un montant de 6 000 €, des opérations pour compte de tiers pour un montant de 5 400 €, d'un virement de la section de fonctionnement pour un montant de 39 135 € et par les écritures sur les opérations patrimoniale pour une montant de 150 000.00 €.

Les crédits ouverts en recettes d'investissement à hauteur de 3 847 278 € sont répartis de la manière suivante :

Recettes d'investissement	Crédits ouverts y compris les Restes à Réaliser 2020
Opération 11 Voirie Chapitre 13	11 336.00 €
Opération 19 Bâtiments Communaux Chapitre 13	4 000.00 €
Opération 21 Aménagement scolaire Chapitre 13	24 000.00 €
Opération 35 Achat de véhicules Chapitre 13	32 000.00 €
Opération 67 Vidéo-Protection Chapitre 13	20 600.00 €
Opération 93 Création d'un local pour les archives Chapitre 13	25 710.00 €
Opération 94 Réfection des tribunes du Stade Chapitre 13	28 119.00 €
Opération 97 Réfection de la salle Le Royal Chapitre 13	440 721.00 €
Opération 104 Réfection voirie et parking rue Berthelot et Bellevue Chapitre 13	11 360.00 €
Opération 106 Création d'un verger municipal Chapitre 13	10 033.00 €
Opération 110 Remplacement des fenêtres à l'Hôtel de Ville Chapitre 13	79 800.00 €
Opération 111 Réfection de la rue H. Alavoine et ruelle Gondry Chapitre 13	19 000.00 €
Opération 113 Achat d'un commerce Chapitre 13	6 000.00 €
Opération 114 Agrandissement du marché Chapitre 13	15 000.00 €
001 Solde d'exécution reporté	1 379 052.95 €
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 441.42 €
Chapitre 1068 Affectation du résultat	1 087 569.63 €
Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations	6 000.00 €
Chapitre 45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 400.00 €
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	39 135.00 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre transfère entre sections	373 000.00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	150 000.00 €
Total Recettes d'investissement	3 847 278.00 €

b) Le budget annexe Lotissement Henri Matisse

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement estimées à 183 999.64 € sont constituées par le montant des travaux d'aménagement de voirie et de réseaux du lotissement y compris la maîtrise d'œuvre. Les opérations d'ordre d'un montant de 60 372.36 représentent la réintégration du stock de travaux en cours arrêtés au 31.12.2020.

Les dépenses 2021 du budget lotissement ont été estimées à la somme de 244 372.00 € et sont ventilées de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021
011- Charges à caractère général	243 850.00 €	183 999.64 €
012- Charges de personnel et frais assimilés		
014- Atténuations de produits		
016- APA		
017- RSA/Régularisations de RMI		
65- Autres charges de gestion courantes (sauf 6586)		
6586 – Frais de fonctionnement de groupes d'élus		
Total des dépenses de gestion courante	243 850.00 €	183 999.64 €
66- Charges financières		
67- Charges spécifiques		
68 – Dotations aux provisions pour dépréciations (semi-budgétaires)		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	243 850.00 €	183 999.64 €
023- Virement à la section d'investissement		
042- Opérations d'ordre transf. entre sections		60 372.36
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0.00 €	60 372.36 €
TOTAL	243 850.00 €	244 372.00 €

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont constituées par la vente des parcelles de terrain estimée à 140 019 € et par la subvention d'équilibre du budget général pour un montant de 104 353.00 €.

Les recettes 2021 du budget lotissement s'élèvent donc à la somme de 244 372.00 € et sont ventilées de la manière suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021
013- Atténuation de Charges		
016- APA		
017- RSA/Régularisations de RMI		
70- Pro services, domaine, ventes diverses	140 019.00 €	140 019.00 €
73- Impôt et taxes (sauf 731)		
731- Fiscalité locale		
74- Dotations et participations		
75-Autres produits de gestion courante	103 831.00 €	104 353.00 €
Total des recettes de gestion courante	243 850.00 €	244 372.00 €
76- Produits financiers		
77- Produits spécifiques		
78 – Reprise amort, dépréciations provisions (semi-budgétaires)		
Total des recettes réelles de fonctionnement	243 850.00 €	244 372.00 €
042- Opérations d'ordre transf. entre sections		
043- Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
TOTAL	243 850.00 €	244 372.00 €

Les dépenses d'investissement :

La dépense d'investissement du budget lotissement est constituée par la reprise du déficit 2020 généré par les écritures de constatation des stocks de travaux en cours au 31.12.2020 pour un montant de 60 372.36 € dont la ventilation est la suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021
018- RSA		
20- Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204- Subventions d'équipement versées		
21- Immobilisations corporelles (y compris opérations)		
22- Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)		
23- Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)		
Total des dépenses d'équipement	0.00 €	0.00 €
10- Dotations, fonds diverses et réserves		
13- Subventions d'investissement		
16- Emprunts et dettes assimilées		
18- Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		
26- Participations et créances rattachées		
27- Autres immobilisations financières		
Total des dépenses financières	0.00 €	0.00 €
45...- Chapitre d'opérations pour le compte de tiers		
Total des dépenses réelles d'investissement	0.00 €	0.00 €
040- Opérations d'ordre transf. entre sections		
041- Opérations patrimoniales		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		
TOTAL	0.00 €	0.00 €
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF	0.00 €	60 372.36 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00 €	60 372.36 €
---	---------------	--------------------

Les recettes d'investissement :

La recette d'investissement du budget lotissement est constituée dans le cadre d'une opération d'ordre d'un montant de 60 372.36 représentant l'annulation du stock de travaux en cours arrêtés au 31.12.2020 et dont la ventilation est la suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021
018- RSA		
13- Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		
16- Emprunts et dettes assimilées		
20- Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204- Subventions d'équipement versées		
21- Immobilisations corporelles (y compris opérations)		
22- Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)		
23- Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)		
Total des recettes d'équipement	0.00 €	0.00 €
10- Dotations, fonds diverses et réserves		
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés		
13- Subventions d'investissement		
138- Autres subventions invest. non transf.		
16- Emprunts et dettes assimilées		
18- Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		
26- Participations et créances rattachées		
27- Autres immobilisations financières		
024- Produits des cessions d'immobilisations		
Total des recettes financières	0.00 €	0.00 €
45...- Chapitre d'opérations pour le compte de tiers		
Total des recettes réelles d'investissement		
021- Virement de la section de fonctionnement		
040- Opérations d'ordre transf. entre sections		60 372.36 €
041- Opérations patrimoniales		
Total des recettes d'ordre d'investissement		60 372.36 €
TOTAL	0.00 €	60 372.36 €
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF	0.00 €	0.00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00 €	60 372.36 €
---	---------------	--------------------

IV) Montant du budget consolidé

Budget Général Ville	Crédits Ouverts
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 847 278.00 €
RECETTES	3 847 278.00 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	6 329 996.00 €
RECETTES	6 429 996.00 €

Budget annexe lotissement Henri Matisse	Crédits Ouverts
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	60 372.36 €
RECETTES	60 372.36 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	244 372.00 €
RECETTES	244 372.00 €

PRESENTATION CONSOLIDEE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE	Crédits Ouverts
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 907 650.36 €
RECETTES	3 907 650.36 €
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	6 574 368.00 €
RECETTES	6 674 368.00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 482 018.36 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 582 018.36 €

V) Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnements pluriannuels

Néant

VI) Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Épargne brute correspond à l'épargne de gestion (excédent entre recettes de gestion courante et dépenses de gestion courante) – charges d'intérêts

Epargne de gestion = 6 222 995 € - 5 780 961 € = 442 034 €

Épargne brute = 442 034 € - 126 900 € = **315 134 €**

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou **épargne** brute après déduction des remboursements de la dette : - **124 865 €**

$$\text{Épargne nette} = 315\,134 \text{ €} - 433\,000 \text{ €} = -117\,866.00 \text{ €}$$

VII) Niveau d'endettement de la Collectivité

Au 1^{er} Janvier 2021 le capital restant dû est de **4 141 548.87 €** soit **719.27 €** par habitant.

Montant prévisionnel des annuités en 2021 :

Remboursement du capital	432 500.96 €
Remboursement des intérêts	122 210.58 €
Montant des annuités 2021	554 711.54 €
ICNE de l'exercice 2021	43 657.51 €

VIII) Capacité de désendettement

Ce ratio est exprimé en nombre d'année et se calcul de la manière suivante :

Encours de la dette / Epargne brute soit **13.14 ans**

IX) Niveau des taux d'imposition

Taxes foncières sur les propriétés bâties : **54.31 %**

Taxes foncières sur les propriétés non bâties : **34.15 %**

X) Principaux ratios

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5 758

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	637,73

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 001,71
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 081,28
3	Dépenses d'équipement brut / population	557,53
4	Encours de dette / population (2)	719,27
5	DGF / population	331,15
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	50,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	99,60 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	51,56 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	66,52 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	0,07 %

XI) Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Personnel titulaire au 1^{er} Janvier 2021 :

Effectif budgétaire temps complet ouvert : 94 postes

Effectif budgétaire temps non complet ouvert : 7 postes

Effectifs pourvus temps complet et non complet : 57 postes dont :

Filières	Effectif budgétaire TC et TNC ouvert	Effectif budgétaire TC et TNC pourvu
Filières administrative	25	13
Filière technique	56	39
Filière sociale	5	1
Filière culturelle	6	2
Filière animation	5	1
Filière police	4	1
TOTAL	101	57

Personnel non titulaire au 1^{er} Janvier 2021 :

Sur emplois permanents : Effectifs pourvus temps complet : 3 postes

Sur emplois non permanents : Effectifs pourvus temps complets : 2 postes
Effectifs pourvus à temps non complets : 3 postes

Contrats Aidés : Effectifs pourvus à temps non complet : 17 postes

Les charges de personnel :

Les charges de personnel représentent 49.42% des dépenses réelles de fonctionnement et sont ventilées de la manière suivante :

012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 924 800.00 €
6215-Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00 €
6218 - Autre personnel extérieur	25 000.00 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000.00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	26 000.00 €
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	6 000.00 €
64111 - Rémunération principale	1 270 000.00 €
64112 - SFT et indemnité de résidence	10 000.00 €
64113 - NBI	10 000.00 €
64118 - Autres indemnités	280 000.00 €
64131 - Rémunérations	200 000.00 €
64132 - SFT et indemnités de résidence	10 000.00 €
64138 - Primes et autres indemnités	10 000.00 €
64168 - Autres emplois d'insertion	220 000.00 €
6417 - Rémunérations des apprentis	4 000.00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000.00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	400 000.00 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	20 000.00 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	92 000.00 €
6456 - Versement au F.N.C du supplément familial	2 800.00 €
6457 - Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0.00 €
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000.00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	5 000.00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	45 000.00 €
648 - Autres charges	5 000.00 €